

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TELECOMMUNICATION

01

EDUCATION

04

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

07

SANTE PUBLIQUE

03

COMMUNICATION

01

ADMINISTRATION

11

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armacm.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armacm.cm, Web: www.armacm.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : pridesoft@armacm.cm

N° 1591

3 Juillet 2018

3 July 2018

18H29/6:29 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	06/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2018 DU 28 JUIN 2018 RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA, DEPARTEMENT DE LA VINA. EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-07-2018

2	Reference	001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/06-2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION ENPANNEAUX SOLAIRES DU CSI D'AFANOYOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3E DEPARTEMENT DU MFOUNDI LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3E, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3E UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-07-2018

3	Reference	002/AONO/CAYIII /CIPM/STADU/06-2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/CAYIII /CIPM/STADU/06-2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA BOUCLE INTERSECTION ROUTE MAIRIE DE YAOUNDE III-INTER ROUTE EFOULAN ET BRETelles « PHASE 1 : ASSAINISSEMENT ; PHASE 2 : REVETEMENT »
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	27-07-2018

4	Reference	001/AC/CAYIII/CIPM/STADU/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CAYIII/CIPM/STADU/06-2018 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3E
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-07-2018

5	Reference	18-0007/RQ/UBa/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	NOTICE OF CONSULTATION 18-007/RQ/UBA/CLPM/2018 OFFOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF COMPLEMENTARY EQUIPMENT AND CONSUMABLES FOR THE UNIVERSITY OF BAMENDA PRINTING PRESS. FINANCING: SIP / UBA, FISCAL YEAR 2018, IMPUTATION: PROGRAMME 244, ACTION 06, ACTIVITY 18, SECTION 461, ART 390000, PARAG 228000
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-07-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference 01/DC/CNPS/DG/CIPM/18 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CNPS/DG/CIPM/18 DU 02 JUILLET 2018 POUR LA FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES DESTINES AUX INFORMATIENS DU DEPARTEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA CNPS Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 24-07-2018
----------	---

7	Reference N°01/AAMI/BMN/CPM du 02 Juillet 2018 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/AAMI/BMN/CPM DU 02 JUILLET 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DES DIAGNOSTICS, DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES AUDITS DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 ET ISO 45001 FINANCEMENT : BUDGET BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES IMPUTATION : PRIMES AUX ENTREPRISES EXERCICE 2018 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 23-07-2018
----------	--

8	Reference N°02/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP Lire Titre/objet AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE A « RESPONSABILITE CIVILE SCOLAIRE » 2018/2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 23-07-2018
----------	--

9	Reference 001 /ASMI/CAYIII/CIPM/STADU/06-2018 Lire Titre/objet AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERÊT N°: 001 /ASMI/CAYIII/CIPM/STADU/06-2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGÉ DU CONTRÔLE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA BOUCLE INTERSECTION ROUTE MAIRIE DE YAOUNDE III-INTER ROUTE EFOULAN ET BRETelles. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 23-07-2018
----------	---

10	Reference 00003334/DG/PAD DU 29/06/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°00003334/DG/PAD DU 29/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 DU 01/06/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

11	Reference 032/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 032/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 DU 29 JUIIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 004/C/R-AD/D-MB/DDMP/C-NG/CDPMP/2018 DU 1ER JUIIN 2018 (LOT : 2) RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DEGARGA PELA, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

12	<p>Reference 031/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 031/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 DU 29 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 004/C/R-AD/D-MB/DDMP/C-NG/CDPMP/2018 DU 1ER JUIN 2018 (LOT 1) RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BAFOUCK, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

13	<p>Reference N°019/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 27 JUIN 2018. Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°019/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 27 JUIN 2018. PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES :• N°016/AONR/MINTOUL/CMPM/2018 POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE SUR LE TOURISME INTERNEAU CAMEROUN ;• N°017/AONR/MINTOUL/CMPM/2018 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN VILLAGE MUSÉOGRAPHIQUE À BANGOU ;• N°018/AONR/MINTOUL/CMPM/2018 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION POUR L'ÉLABORATION AUTOMATIQUE DES MARCHÉS ET DE SUIVI DES PROCÉDURES DE GESTION LOCALE DES MARCHÉS PUBLICS DU MINTOUL.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

14	<p>Reference N°020/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 27 JUIN 2018 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°020/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 27 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/MINTOUL/CMPM/2018 POUR L'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS (VRD) AU PARC DE LOISIRS D'EBOWA.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

15	<p>Reference 005/C/PR/MINMAP/DRA/DD/DJ/2018 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 005/C/PR/MINMAP/DRA/DD/DJ/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/AC/CDPM/CETIC-TONGO DU 23/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE TONGO</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

16	<p>Reference 35/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2018 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°35/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2018 DU 27/06/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTÉ PAR LA COMMISSION DES MARCHÉS FINANCIERS À DOUALA.MAITRE D'OUVRAGE : PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHÉS FINANCIERS.FINANCEMENT : BUDGET CMF, EXERCICE 2018</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference COMMUNIQUE N°114./CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°114./CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET DES RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

18	Reference 036/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC DU 28/06/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°036/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC DU 28/06/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES LETTRES - COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°023/012B/AONR/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 07 MAI 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ÉNERGIE SOLAIRE ÉQUIPÉ DE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES COMMUNES DES DÉPARTEMENTS DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL (LOTS 1 ET 2).MAÎTRES D'OUVRAGES : MAIRES DES COMMUNES BÉNÉFICIAIRESFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference 00007/C/SOA/SG/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 00007/C/SOA/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018 DU 30 MAI 2018 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBANG DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SO FINANCEMENT : BIP 2018 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference 037/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMI/BSA/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°037/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMI/BSA/2018 DU 28/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°01/DCE/GG/REGION-LT/CRPM? LT/2018 DU 30/05/2018 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003063/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/OJ DU 11/05/2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL.MAÎTRE D'OUVRAGE : GOUVERNEUR / LT.FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference COMMUNIQUE N°114./CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°114./CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET DES RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENTFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION DE L'AVIS DE SOLlicitATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/EDC/DCAH/SDEC/SPM/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT SOCIAL AYANT DES COMPÉTENCES EN SOCIO ÉCONOMIE DANS LE PANEL ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

23	Reference	22/DM/C.NGAN'HA/SG/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 22/DM/C.NGAN'HA/SG/2018 DU 29 JUIN 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2018 ET N°05/AONO/C.NGANHA/CIPM/2018 DU 30/05/2018.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

24	Reference	DECISION N°368-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°368-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CHANAS ASSURANCES SA, BP. 109 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CIPMAS/PAD/2018 DU 01/06/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 1 : LES BIENS IMMEUBLES ET LEUR CONTENU).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

25	Reference	DECISION N°371-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°371-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CHANAS ASSURANCES SA BP. 109 DOUALA, EST RETENUE COMME ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 DU 01/06/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 4 : RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE).-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

26	Reference	DECISION N°370-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°370-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ NSIA ASSURANCES CAMEROUN, BP. 2759 DOUALA, U MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 DU 01/06/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 3 : LE MATÉRIEL TERRESTRE).-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

27	Reference DECISION N°369-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 Lire Titre/objet DECISION N°369-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ NSIA ASSURANCES CAMEROUN, BP. 2759 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 DU 01/06/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 2 : LE MATÉRIEL FLOTTANT).- Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference DECISION N° 172/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 Lire Titre/objet DECISION N° 172/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET DES RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT-LOT3 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

29	Reference 031/D/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 Lire Titre/objet DECISION N° 031/D/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 DU 29 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 004/C/R-AD/D-MB/DDMP/C-NG/CDPMP/2018 DU 1ER JUIN 2018 (LOT : 1) RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BAFOUCK, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

30	Reference 005/D/PR/MINMAP/DRA/DD/DJ/SPMP/2018 Lire Titre/objet DECISION N° 005/D/PR/MINMAP/DRA/DD/DJ/SPMP/2018 PORTANT RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/AC/CDPM/CETIC-TONGO DU 23/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE TONGO.FINANCEMENT : BIP 2018 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 00007/DM/C/SOA/SG/2018 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°00007/DM/C/SOA/SG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018 DU 30 MAI 2018 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBANG DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference 0002667/ART/DG/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°0002667/ART/DG/2018 PORTANT MODIFICATION DES DATES DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000026/AONO/ART/CIPM/2018 DU 29 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES OUTILS SUPPORTS DE CONTROLE ET DE MAINTENANCE A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

COMMUNE DE NGANHA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2018 DU 28 JUIN 2018 RELATIF A L'ELABORATION D'UN PLAN PREVISIONNEL LOCAL DE FORMATION, D'INSERTION ET DE REINSERTION PROFESSIONNELLE AU NIVEAU COMMUNAL DANS LA COMMUNE DE NGAN-HA, DEPARTEMENT DE LA VINA. EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'élaboration d'un Plan prévisionnel local de recyclage, d'insertion et de réinsertion professionnelle au niveau de la Commune de Ngan-Ha, le Maire de la Commune de Ngan-Ha lance un Appel d'Offres Restreint pour le compte de ladite Commune.

2. Consistance des prestations

Il s'agit d'Elaboration d'un plan prévisionnel local de formation, d'insertion et de réinsertion professionnelle au niveau Communal dans la Commune de Ngan-Ha. D'une manière spécifique, il s'agit de :

- poser un diagnostic clair de la situation de l'emploi et de la formation professionnelle;
- identifier les canaux d'insertion et de réinsertion proposés par la commune ;
- proposer les programmes, projets et activités d'insertion et de réinsertion en faveur des jeunes ;
- proposer les filières de formation professionnelle ;
- décliner des stratégies de mise en oeuvre, une matrice des actions à mener, un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation, les parties prenantes, les coûts et les stratégies et modalités de financement.
- fournir des rapports de planification concis et précis, un plan spatial, une planification financière et des fiches de projets.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 7 000 000 (Sept millions) FCFA.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent 'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises qui font dans la prestation intellectuelle et présélectionnées.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Ngan-Ha, Téléphone : 677 44 29 96 ou 674 64 26 68 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services de la Mairie de Ngan-Ha dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 15 000 (Quinze mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Ngan-Ha.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 04 (quatre) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission 70 000 FCFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 19 Juillet 2018 à 15 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngan-Ha dans la Salle de délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires if' xent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-rèSpect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

- Fausse pièce ou pièce falsifié ;
- Absence de caution bancaire ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence du TDR ;
- Production d'une pièce scannée et non régularisée dans un délai de 48 heures;
- Absence d'un sous détails des prix ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent être en cours de validité et conforme au modèle.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Référence du Soumissionnaire 25 pts ;
- Description de la méthodologie et du plan de travail proposés pour accomplir la mission ... 10 pts;
- Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (CVjoints) 35 pts ;
- Calendrier du personnel spécialisé 10 pts ;
- Calendrier des activités 10 pts ;
- Moyens logistiques i... 10 pts.

TOTAL 100 pts

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection conformément aux procédures de marchés publics décrites dans le présent DAO.

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAG, qui dispbse des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre a été évaluée la mieux disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent"engagés par leur offre pendant la durée de 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements coiplémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Ngan-Ha,Téléphone i-677 44 29 96/ 674 64 26 68.

NGAOUNDERE le 28 Juin 2018

Le MAIRE

NANA MISSA

COMMUNE DE YAOUNDE III

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/06-2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES DU CSI D'AFANOYOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3E DEPARTEMENT DU MFOUNDI LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 3E, AUTORITÉ CONTRACTANTE LANCE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 3E UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO) EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice **2018**, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, **Autorité contractante et Maître d'Ouvrage** lance pour de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, un **Appel d'Offres National Ouvert** en procédure d'urgence pour la réalisation **des travaux d'électrification en panneaux solaires du CSI d'AFANOYOA dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e Département du Mfoundi, Région du Centre.**

Les prestations à exécuter sont détaillées dans l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) du Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent Appel d'Offres portent sur les **travaux d'électrification en panneaux solaires du CSI d'Afanoyoa dans la Commune d'arrondissement de Yaoundé 3e.**

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **dix millions (10 000 000) TTC.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation des travaux similaires et justifiants des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent avis d'Appel d' Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINSANTE, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique Aménagement et Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé **3e.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service Technique Aménagement et Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier, payables à la **Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e**.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, le soumissionnaire devra se faire enregistrer au Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, en indiquant son adresse complète (**boîte postale, n° de téléphone, fax, E-mails**).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et **six (06) copies** marqués comme tels, conformes aux prescriptions du D.A.O, devra être déposée au Service Technique Aménagement et Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, au plus tard le **27/07/2018 à 13 heures précises**, heure locale et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/CAYIII/CIPM/STADU/06-2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION EN PANNEAUX SOLAIRES DU CSI D'AFANOYOA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 3e DEPARTEMENT DU MFOUNDI « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de deux **(02) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission (conforme au modèle joint à la pièce N°10) produite par un Etablissement bancaire ou Organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **Deux cent mille (200 000 FCFA) Francs CFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter la date de

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, **notamment l'absence de la caution de soumission**.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps et aura lieu le **même jour à 14 heures précises, par le Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e**, dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRESDossier incomple

Fausse déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (l'autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de vérifier l'authenticité de toute pièce présentant un caractère douteux) ;

Dossier Technique ou Financier incomplet ;

Omission dans le Bordereau des Prix d'un prix unitaire quantifié ;

Absence de Sous-Détail d'un Prix conforme au modèle fourni dans le DAO ;

Note d'évaluation inférieure à 80% de OUI ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

Garantie financière (accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières) ;

Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations ;

Moyens humains (expérience du personnel d'encadrement) et matériels et équipements essentiels ;

Les références du soumissionnaire.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % des **OUI** seront retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont **l'offre aura été évaluée la moins-disante** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, porte R11, Téléphone : 652 61 92 15.

Corruption

Pourtout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 3 Juillet 2018

Le MAIRE

OTOLE MANDA ÉTIENNE MARCEL

COMMUNE DE YAOUNDE III

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/CAYIII /CIPM/STADU/06-2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA BOUCLE INTERSECTION ROUTE MAIRIE DE YAOUNDE III-INTER ROUTE EFOULAN ET BRETelles « PHASE 1 : ASSAINISSEMENT ; PHASE 2 : REVETEMENT »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice **2018**, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, **Autorité contractante et Maitre d'Ouvrage**, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, un **Appel d'Offres National Ouvert** pour la réalisation pour les travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de la boucle « intersection route mairie de Yaoundé iii-inter route Efoulan et bretelles », dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, département du Mfoundi, Région du Centre. Les prestations à exécuter se feront en deux (02) phases et détaillées dans l'article 2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) du Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'offres portent sur les travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de la boucle « intersection route mairie de Yaoundé III-inter route Efoulan et bretelles » sur un linéaire de 710 ml.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Les prestations à exécuter sont constituées de deux (02) lots. Le premier lot (**phase 1 : tranche ferme**). Le deuxième lot (**phase 2 : tranche conditionnelle**) qui sera exécutoire au cours de l'exercice 2019.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais reconnues pour leur compétence dans la réalisation des travaux similaires et justifiants des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres Ouvert, sont financés par le Budget d'investissements Public du Ministère des travaux publics (MINTP) :

Exercice 2018 (tranche ferme) : (90 000 000) FCFA TTC

Exercice 2019 (tranche conditionnelle) : (50 000 000) FCFA TTC

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Service Technique Aménagement et Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3è.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et ou retiré aux heures ouvrables au Service Technique Aménagement et Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3è, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable **de cent cinquante mille (150 000) FCFA** au titre des frais d'achat du dossier, payables à la **Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3è**.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, le soumissionnaire devra se faire enregistrer au Service Technique Aménagement et Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3è, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, E-mails).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et **six (06) copies** marqués comme tels, conformes aux prescriptions du DAO, devra être déposée au Service Technique Aménagement et Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3è, au plus tard le **27/07/2018**

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CAYIII/SG/CIPM/STADU/06-2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA BOUCLE INTERSECTION ROUTE MAIRIE DE YAOUNDE III-INTER ROUTE EFOULAN ET BRETelles « PREMIERE PHASE » "À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois dont trois (03) mois pour la tranche ferme et deux (02) mois pour la tranche conditionnelle.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission (conforme au modèle joint à la pièce N°11) établie par un Etablissement ou Organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, autorisé à émettre des cautions et dont la liste figure dans la pièce N°12 du présent DAO, d'un montant

d'un millions huit cent mille (1.800 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter la date de remise des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission (conforme au modèle joint à la pièce N°11) établie par un Etablissement ou Organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances, autorisé à émettre des cautions et dont la liste figure dans la pièce N°12 du présent DAO, d'un montant

d'un millions huit cent mille (1.800 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps et aura lieu le **même jour à 14 heures précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e**, dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3è, en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

- Absence d'une pièce du dossier administratif
 - Fausses déclarations ou documents falsifiés ou non authentiques ;
 - Dossier technique incomplet ;
 - Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations;
 - Omission dans le Bordereau des prix unitaire des Prix d'un prix quantifié ;
 - Pièce administrative non-conforme et non régularisée après 48 h.
 - Conducteur des travaux n'ayant pas un profil conforme (ayant au moins 10 ans d'expérience dans l'exécution des travaux similaires, Ingénieur de conception de Génie-civil (Bac+5) + attestation d'adhésion à l'ONIGC) ;
 - Pourcentage de « OUI » inférieur à 80% (non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels).
 - Exclusion du soumissionnaire par l'ARMP (Agence de Régulation des Marchés Publics) de la commande publique ;
- Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.*

12 - LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

Garantie financière (accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières) ;

Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations ;

Moyens humains (expérience du personnel d'encadrement) et matériels et équipements essentiels ;

Les références du soumissionnaire.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % des OUI seront retenues pour la suite de la procédure.

Les copies de diplômes du personnel principal devront être certifiées par une autorité administrative compétente.

De manière détaillée, ces critères comportent les rubriques indiquées dans le DAO.

15. Attribution

L'Entreprise attributaire du Marché sera celle dont les offres seront jugées conformes, pour l'essentiel, aux prescriptions du DAO et évaluées la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt- dix (**90**) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique, Aménagement et Développement Urbain (STADU) de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e, porte R11, Téléphone : 652 61 92 15.

16- CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 27 Juin 2018

Le MAIRE

OTELE MANDA ÉTIENNE MARCEL

COMMUNE DE YAOUNDE III

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CAYIII/CIPM/STADU/06-2018 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 3È

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IIIe lance un avis de consultation relatif à la fourniture du Paquet Minimum des écoles Primaires Publiques de l'Arrondissement de Yaoundé 3è.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le bordereau des prix. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par un Crédit transféré du MINEDUB, exercice 2018

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et/ou retiré aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3è (**Service Technique Aménagement et Développement Urbain**) porte R11, **Téléphone : (237)/ 696 75 42 26**, **E-mail : edzouclaude@yahoo.fr**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 francs CFA (cinquante mille Franc CFA)**, payable à la recette municipale de la Mairie de Yaoundé IIIe valant pour **frais d'acquisition du dossier de consultation**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté et/ou retiré aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3è (**Service Technique Aménagement et Développement Urbain**) porte R11, **Téléphone : (237)/ 696 75 42 26**, **E-mail : edzouclaude@yahoo.fr**) dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50.000 francs CFA (cinquante mille Franc CFA)**, payable à la recette municipale de la Mairie de Yaoundé IIIe valant pour **frais d'acquisition du dossier de consultation**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en Français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé contre un récépissé dûment signé auprès du **Service Technique Aménagement et Développement Urbain de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3 è**,

au plus tard le **27/07/2018 à 13 heures précises** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION

N°001/AC/CAYIII/CIPM/STADU/06-2018 Pour la fourniture du paquet minimum des écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3è

?A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ?.

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à quinze (15) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des fournitures.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **27/07/2018 à 15 heures précises** par la **Commission Interne de Passation des Marches auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé III**, dans la salle des actes de la Mairie de Yaoundé IIIème. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Les Offres sont ouvertes et évaluées.

14. Critères d'évaluation

Les Offres remises seront évaluées conformément aux critères ci-après :

Critères éliminatoires

Absence d'une pièce du dossier administratif ;

Fausse déclarations ou fourniture de pièces falsifiées ou non authentiques (l'autorité contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de toute pièce présentant un caractère douteux) ;

Dossier Technique ou Financier incomplet ;

Omission dans le Bordereau des Prix d'un prix unitaire quantifié ;

Note d'évaluation inférieure à 80% de OUI

Candidat figurant dans la liste des entreprises défaillantes publié par le MINMAP.

Critères essentiels

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

Garantie financière (accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières) ; Les délais de livraison ;

Les références générales et spécifiques du soumissionnaire.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % des OUI seront retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

La demande de cotation est attribuée au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3^e (**Service Technique Aménagement et Développement Urbain**) porte R11
Téléphone : (237) 652 61 92 15.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 27 Juin 2018

Le MAIRE

OTOLE MANDA ÉTIENNE MARCEL

UNIVERSITÉ DE BAMENDA

NOTICE OF CONSULTATION 18-007/RQ/UBA/CLPM/2018 OFFOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF COMPLEMENTARY EQUIPMENT AND CONSUMABLES FOR THE UNIVERSITY OF BAMENDA PRINTING PRESS. FINANCING: SIP / UBA, FISCAL YEAR 2018, IMPUTATION: PROGRAMME 244, ACTION 06, ACTIVITY 18, SECTION 461, ART 390000, PARAG 228000

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Vice-Chancellor of The University of Bamenda hereby launches of request for quotation to supply and install complementary equipment and consumables for the printing press.

2. Consistance des prestations

The works comprise notably:

- the supply and installation of additional equipment such as:

o PLATEN T HEIDELBERG MACHINE (260x 380 mms);

o PLATE PUNCH (MARQUE BACHER):

o LAMINATOR RL 690-690 mm;

o MAC-PC.

- the supply of consumables necessary to run the printing press including

o Plate Developer

o GTO Blanket

o MO Blanket

o Ink

o Paper

Detailed technical specifications of the equipment and consumables to be supplied and installed are detailed in the tender documents.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **40,000,000 (forty million)** CFA francs

4. Allotissement

The supplies of this consultation consists of a single lot.

5. Participation et origine

This Consultation is open to companies or groupings of companies installed in Cameroon and involved in the supply and installation of electrical equipment.

6. Financement

The works shall be financed by the Investment Budget of the University of Bamenda of the fiscal 2018: budget head: Programme 244 - Action 06 - Activity 21 - Section 461 - Art+Porag 360062-227607.

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Tender documents can be obtained during working hours at the office for Development, Physical Plant and Infrastructure, Bambili campus of The University of Bamenda, upon presentation of the original receipt of payment of a nonrefundable fee of **55,000 (fifty-five thousand) CFA francs** in the ARMP Special Allocation Account (CAS) No. 10001 06860 33598860001 94, opened in the books of BICEC.

9. Remises des offres

Contractors must submit their bids in seven copies (one original and six copies) to the office for Development, Physical Plant and Infrastructure, Bambili campus of the University of Bamenda, on or before the **12 July 2018 at 09:00 prompt**. The envelope containing the bids should carry the inscription:

"REQUEST FOR QUOTATION"
No. 18-007/RQ/UBa/CIPM/2018 OF 19 Juin 2018
FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF COMPLEMENTARY EQUIPMENT AND CONSUMABLES FOR THE
UNIVERSITY OF BAMENDA PRINTING PRESS

To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Project Owner for the execution of the works is **three (03) months**.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a financial institution approved by the Ministry in charge of finance of an amount of **800,000 (eight hundred thousand) CFA francs**. The bid bond should be valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Administrative documents must be less than three months old and must not be signed offer submission of the bids. Only originals of the required administrative documents or copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officer, etc), including the bid bond, should be produced. Any bid which does not conform to the prescription of this invitation to tender shall be declared inadmissible, hence rejected.

13. Ouverture des Plis

All the bids will be opened in a single phase at the University of Bamenda by the Internal Tenders Board on the **12 July 2018 at 10:00 am**. Only bidders may attend the opening session or be represented by a person of their choice duly authorized.

14. Critères d'évaluation

a. Eliminary criteria

Incomplete administrative documents

- Absence of the bid bond
- Falsification of documents
- To have abandoned the execution of a public contract in the last three years
- External envelop bearing a distinction mark from the bidder
- Non satisfaction of at least 75% of the essential criteria

b. Essential criteria

- Presentation of the bid:
- Experience of the bidder for similar jobs;
- Conformity of the proposed equipment to the technical specifications;
- Existence and experience of the technical personnel;
- Planning and execution deadline.

15. Attribution

The Contract shall be awarded to the bidder whose bid, meeting the technical and administrative requirements; has been evaluated as the lowest.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids for 90days from the deadline set for the submission of the bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the office for Development, Physical Plant and Infrastructure, Bambili campus of The University of Bamenda.

BAMENDA le 19 Juin 2018

Le RECTEUR

THERESA NKUO AKENJI

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CNPS/DG/CIPM/18 DU 02 JUILLET 2018 POUR LA FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES DESTINES AUX INFORMATIENS DU DEPARTEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA CNPS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la procédure de Demande de Cotation, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale lance une consultation ouverte auprès des entreprises exerçant dans le domaine des prestations évoquées en objet.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel dudit projet est estimé à FCFA HT **15 000 000 (millions)**,

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

N/A

6. Financement

N/A

7. Consultation du Dossier

A cet effet, les soumissionnaires pourront consulter les caractéristiques techniques des fournitures à livrer dans le dossier de Demande de Cotation au Service des Marchés, immeuble CNPS sis à la Place de l'Indépendance, porte 903, tél 675 13 21 06 / 696 54 31 32, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **30 000 (trente mille)** francs CFA dans le compte intitulé: **CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE, N° 10033 [05207 0700700003-93](#)** domicilié dans les agences de **Union Bank for Africa (UB)**

8. Acquisition du Dossier

A cet effet, les soumissionnaires pourront consulter les caractéristiques techniques des fournitures à livrer dans le dossier de Demande de Cotation au Service des Marchés, immeuble CNPS sis à la Place de l'Indépendance, porte 903, tél 675 13 21 06 / 696 54 31 32, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **30 000 (trente mille)** francs CFA dans le compte intitulé: **CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE, N° 10033 [05207 0700700003-93](#)** domicilié dans les agences de **Union Bank for Africa (UBA)**.

9. Remises des offres

La date limite de dépôt des offres est fixée au **24 JUILLET 2018 à 11 heures**. Ces offres seront déposées sous enveloppe cachetée, adressée à la **CNPS** avec la mention:

«AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/CNPS/DG/CIPM/18 DU 02 JUILLET 2018_ POUR LA FOURNITURE D'ORDINATEURS PORTABLES DESTINES AUX INFORMATIENS DU DEPARTEMENT DES SYSTEMES D'INFORMATION DE LA CNPS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les soumissionnaires devront être en conformité avec les normes RSE déclinés ainsi qu'il suit:

- Effectif du personnel affilié à la CNPS : supérieur ou égal à 3 (télé-déclaration des 03 derniers mois), liste détaillée du personnel assortie de leurs immatriculations individuelles à la CNPS, joindre l'APS attestant la mise à jour du paiement des cotisations;

- Juste rémunération (respect du SMIG, joindre DIPE ou états des salaires) ;

- Respect du principe de la promotion du genre: au moins 20% de genre féminin dans l'effectif.

Outre le dossier administratif en cours de validité dûment certifié, les offres produites en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels seront chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) accompagnées des modèles de lettre de soumission et du projet de Lettre-Commande signés.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts le même jour que dessus dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés, 4^{ème} étage porte 416, de l'immeuble CNPS sis à l'avenue Kennedy, **à partir de 12 heures**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 2 Juillet 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/AAMI/BMN/CPM DU 02 JUILLET 2018 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DES DIAGNOSTICS, DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES AUDITS DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 ET ISO 45001 FINANCEMENT : BUDGET BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES IMPUTATION : PRIMES AUX ENTREPRISES EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise en place des systèmes de management et à la certification, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un consultant chargé des diagnostics, de l'accompagnement et des audits des entreprises dans le cadre de la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré qualification des Consultants Individuels ou Bureau d'Etude (BET), en vue de la participation aux différents appels d'Offres relatifs au recrutement d'un consultant (individuel ou BET) *chargé des diagnostics, de l'accompagnement et des audits des entreprises dans le cadre de la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001 pour le compte du BMN.*

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous pli fermé et scellé, à la guérite du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak Entrée Gendarmerie ou Douala Immeuble SCI DIAMARE Sarl AKWA Carrefour IDEAL, au plus tard le 23 Juillet 2018 à 15h30mn heure locale, contre décharge et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AAMI/BMN/CPM du 02 Juillet 2018 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES DIAGNOSTICS, DES AUDITS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000, ISO 14001 et ISO 45001.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

4. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

a) Dossier administratif

Le dossier administratif comprendra les pièces suivantes en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours :

- une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- le curriculum vitae actualisé des deux (02) principaux consultants du cabinet ou BET dans le cas d'un BET ou le curriculum vitae actualisé du consultant individuel dans le cas d'un consultant individuel;
- la copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- l'attestation de non redevance ;
- l'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP);

Il est à préciser que l'absence ou la non validité d'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier et la disqualification du Bureau d'Etudes ou du Consultant.

b) Dossier technique

Les consultants (individuel ou BET) intéressés doivent fournir toutes les indications montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations sollicitées (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, descriptions et expériences dans les missions similaires, disponibilités et compétences appropriées du personnel, ancienneté, etc....). Chaque Bureau d' Etudes ou Consultant développera de manière sommaire, sa compréhension du dossier.

En plus des indications de vos qualifications sus mentionnées, une fiche de candidature pour consultant individuel ou BET dûment remplie devra également être jointe à votre dossier. Les dites fiches sont téléchargeables sur le site du BMN www.bmncameroon.org

Il est à préciser qu'un même consultant ne peut être présenté par plus d'un Bureau d'Etudes (BET). Dans le cas échéant, les deux cabinets seront éliminés de cet AAMI.

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

1. Les références des experts (curriculum vitae et diplômes certifiés) (35 points) ;
2. Les références du BET ou du Consultant, relatives à la réalisation des prestations analogues (35 points) ;
3. Compréhension de la mission (15 points) ;
4. Les moyens matériels (10 points) ;
5. La capacité financière (5 points)

N.B : le Consultant devra réaliser un score d'au moins 70 points sur 100.

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

- i) Etre un Consultant (individuel ou BET) dans le domaine de l'objet des présentes prestations ;
- ii) Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
 - ii.1) présenter un dossier administratif conforme aux spécificités du point 3 ci-après ;
 - ii.2) avoir une bonne expérience dans l'étude de l'objet des présentes prestations ;
 - ii.3) disposer d'un matériel et d'un personnel compatibles avec les prestations à réaliser.
- iii) Ne pas avoir fait l'objet d'une évaluation de prestations négative pour les consultants ayant déjà eu à exécuter des missions de diagnostics, d'accompagnements ou d'audits pour le compte du BMN (critère éliminatoire).

6. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak Entrée Gendarmerie BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : contact@bmncameroon.org, site web : www.bmncameroon.org ou auprès de l'Expert Normes et Qualité du BMN, Tél. Fixe : 00 237 242 131 620, Portable : (00 237) 696 234 410/ 650 802 974, Email: frededy07@yahoo.fr

7. Evaluation et publication des resultats

Les Consultants, retenus à l'issue de la présente consultation seront notifiés par correspondance et les résultats publiés au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 2 Juillet 2018

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/18/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP POUR LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE A «
RESPONSABILITE CIVILE SCOLAIRE » 2018/2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Enseignements Secondaires lance en procédure d'urgence, un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt à l'intention des Compagnies d'Assurances et de Réassurances, qui désirent participer à la pré qualification pour la fourniture des prestations ci-après indiquées sur financement des contributions exigibles (rubrique assurance scolaire) pour le compte de l'année scolaire 2018/2019.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt, portent sur l'assurance scolaire notamment les rubriques « Responsabilité Civile » et Individuel Accident »

3. Participation et origine

La participation au présent Avis est ouverte aux compagnies d'assurances et de réassurances exerçant au Cameroun, justifiant d'une expérience et d'une notoriété avérées dans cette catégorie de prestation, dûment agréées par le Ministère des Finances et la CIMA.

Conformément à l'arrêté N° 038-CAB/PM DU 15 MAI 2014 mettant en vigueur les dossiers types d'appels d'offres relatifs aux marchés d'assurances, la gestion des polices d'assurance objets du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt sera assurée à l'issue de l' Appel d' Offres Restreint par le cabinet

Expertises et Conseil en Assurances Rue Drouot face complexe scolaire Emilie Saker – B.P. 2560 Douala Cameroun
Tel. (237) 243 54 26 58 / 6 775 34 57 / 690 20 07 84

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais doivent être produites en quatre (04) exemplaires, dont l'original et trois (03) copies marquées comme tels dans une enveloppe fermée et scellée ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat. Elles devront parvenir à la Direction des Ressources Financières et Matérielles (Service des Marchés Publics bâtiment C porte 813) au Ministère des Enseignements Secondaires au plus tard le 23/07/2018 à 10 heures, heure locale. Elles porteront la mention :

"Ministère des Enseignements Secondaires

Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en procédure d'urgence pour la souscription de l'Assurance à « Responsabilité Civile Scolaire » 2018/2019

5. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux enveloppes :

*. Enveloppe A (Pièces administratives)

Le volume A comprend les documents suivants, en originaux ou copies certifiées conformes, datant de moins de trois (03) mois:

- Lettre de motivation dûment signée par le candidat ;
- Une copie de la carte de contribuable en cours de validité, délivrée par le Chef de centre des Impôts du ressort;
- Une attestation de non faillite établie par le Tribunal de Première Instance du siège de l'entreprise en cours de validité;
- Une attestation de non redevance en cours de validité, délivrée par le Chef de centre des Impôts du ressort;
- Attestation et plan de localisation de l'entreprise signés du chef de centre des impôts du ressort en cours de validité;
- Attestation de non exclusion des Marchés Publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), en cours de validité ;
- Une attestation de domiciliation bancaire délivrée par une banque de premier ordre agréée par le MINFI ;
- Un agrément du Ministère en charge des Finances ;
- Une attestation d'adhésion aux dispositions du Code des Assurances de la CIMA.

N.B. : Il est précisé que l'absence de l'une des pièces ci-dessus après un délai de grâce de 48 heures entraînera l'élimination de l'offre et par conséquent, le rejet pur et simple de la candidature.

*. Enveloppe B (Dossier Technique)

Le dossier technique devra comprendre :

- La présentation de la structure ;
- Les références du candidat pour les cinq (05) dernières années avec indication du chiffre d'affaires réalisé dans les Garanties « individuel accidents et maladie » (joindre les contrats signés pour la période sus indiquée) ;
- Les délais minimum de réaction en cas de sinistre ;
- Une convention signée avec les hôpitaux et centres de santé
- La capacité financière délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances selon les conditions de la COBAC ;
- Les modalités de déclaration et de réparation des sinistres (procédure de déclaration et délais d'indemnisation) ;
- Une description détaillée des garanties couvertes ;
- Autres facilités liées à la gestion des prestations à assurer.

6. Critères d'évaluation

L'évaluation des candidatures se fera suivant les critères d'évaluation ci-dessous avec un minimum de 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte dans le dossier technique. Le candidat qui aura enregistré moins de 70% sera éliminé.

*. Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou falsification des documents ;
- L'absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Mauvaise Gestion des prestations lors des années précédentes

*. Critères essentiels

N° Critères Points

- 1) Présentation générale de l'offre 10
 - 2) Références du candidat pour les 5 dernières années (joindre 1ère et dernière pages du contrat) 15
 - 3) Délais minimum de réaction en cas de sinistre 15
 - 4) Conventions de soins sur le territoire national 20
 - 5) Capacité financière 15
 - 6) Modalité de règlement 25
- Total 100

7. Evaluation et publication des resultats

Le Ministre des Enseignements Secondaires publiera par voie de communiqué officiel, la liste des candidats présélectionnés.

N.B :

(1) Il est à noter que l'intérêt manifesté par un candidat n'implique aucune obligation de la part du Ministère des Enseignements Secondaires de l'inclure dans la liste restreinte

YAOUNDE le 2 Juillet 2018

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE YAOUNDE III

AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERÊT N°: 001 /ASMI/CAYIII/CIPM/STADU/06-2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRMES) CHARGÉ DU CONTRÔLE ET SUPERVISION DES TRAVAUX DE BITUMAGE EN ENDUIT SUPERFICIEL BICOUCHE DE LA BOUCLE INTERSECTION ROUTE MAIRIE DE YAOUNDÉ III-INTER ROUTE EFOULAN ET BRETelles.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

N/A

2. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 3e , lance pour le compte de sa municipalité un avis de Sollicitation Manifestation d'Intérêt, pour la présélection des Bureaux d'Etudes / Groupement de Bureaux d'études devant participer à l'offre d'offre restreint relatif au **Contrôle et Supervision des travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de la boucle intersection route mairie de Yaoundé III-inter Route Efoulan et Bretelles.**

3. Consistance des prestations

N/A

4. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est ouvert aux Bureaux d'études et groupements de bureaux d'études locaux à l'exclusion de celles se trouvant sous le coup de la suspension suite à la résiliation d'un marché, en application de l'article 102 du code des Marchés Publics. **La date de dépôt étant prévue le 23/07/2018 à 14 H 00 précises.**

5. Financement

Crédit transféré du MINTP,BIP exercice 2018

6. Remises des offres

Le dossier de manifestation d'intérêt sera rédigé en français ou en anglais et en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tel. Ils seront présentés dans une enveloppe extérieure anonyme et devra portant la mention **AVIS A SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERÊT N°: 001 /ASMI/CAYIII/CIPM/STADU/06-2018 Pour le Recrutement d'un Consultant (firmes) chargé du Contrôle et Supervision des travaux de bitumage en enduit superficiel bicouche de la boucle intersection route mairie de Yaoundé III-inter Route Efoulan et Bretelles A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**
Les enveloppes intérieures anonymes devront contenir deux(02) enveloppes cachetées :

- Une première enveloppe cachetée dite « enveloppe A » marquée comme telle, portant la mention « dossier administratif»
- Une deuxième enveloppe cachetée dite « enveloppe B » marquée comme telle, portant la mention « dossier technique».

7. Composition du dossier

Les candidats à cet appel à manifestation d'intérêt devront fournir en cinq (05) exemplaires, dont un (un) original et quatre copies marqués comme tel, les pièces ci-après, dont le dossier à **déposer le 23/07/2018** à 14h00 précises est présenté en (02) volumes :

8. Critères d'évaluation

Volume 1 : dossier administratif et fiscal Le volume 1 comprend impérativement les documents administratifs ci-après (en originaux et copies certifiées conformes et en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun ;

Une lettre de déclaration de manifestation d'intérêt du candidat faisant apparaître sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant les pouvoirs délégués au signataire(s) ; § Une attestation de non-redevance ;

- Une attestation de non exclusion des marchés publics (ARMP) ;
 - Une attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ; § Le registre de commerce ;
 - Une attestation de soumission pour CNPS (original).
- Ces pièces doivent être soit en originaux soit en photocopies certifiées conformes aux originaux. L'absence d'une de ces pièces disqualifie automatiquement le dossier du soumissionnaire.
- Volume 2 : dossier technique.

Le dossier technique devra comprendre :

La présentation du cabinet ou du BET ;

- **La compréhension de la mission -méthodologie ;**
- **L'organigramme**
- **Le programme d'intervention prévisionnel.**
- **L'organigramme prévisionnel des travaux ;**
- **La liste du personnel clé à mettre en œuvre dans la cadre de la mission et ses attributions.**
- **Le curriculum vitae (CV) de l'ensemble du personnel ;**
- **Les copies certifiées conformes de leurs diplômes;**
- **L'attestation d'inscription à différents ordres professionnels**
- **Les références du candidat (le cabinet présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir, la date de réalisation, la prestation réalisée)**

le coût et le bénéficiaire) ;

- Les contrats ou les bons de commandes et procès-verbaux de réception se rapportant aux prestations effectuées ainsi que tous autres documents susceptibles de faciliter une meilleure compréhension et la justification des prestations réalisées. § La description des locaux et le plan de localisation

- La liste des moyens logistiques dont dispose le candidat pour la réalisation de la mission ; il devra soit justifier de la propriété des moyens logistiques et matériel nécessaires à réalisation des prestations soit fournir des garanties d'une éventuelle location. Le soumissionnaire devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent et nécessaire à la bonne exécution des missions. Le minimum d'équipe à mobiliser est la suivante : **CHEF DE MISSION** : Ingénieur de génie civil (BACC+5), inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil, justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) années acquise au sein d'une institution publique nationale ou internationale, d'un cabinet privé et avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années au moins trois (03) prestations de contrôle des Travaux de voiries urbaines au poste de Chef de Mission. **INGENIEUR DE SUIVI** : Ingénieur du Génie Civil (BACC+3 minimum), inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil, justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins huit (08) années et avoir réalisé au cours de ces 05 dernières années au moins trois (03) prestations de contrôle des travaux de voiries urbaines comme Ingénieur Routier. **GEOTECHNICIEN**: Ingénieur du Géotechnicien (BACC+5) justifiant d'une expérience professionnelle probante d'au moins sept (07) années dans le contrôle ou de travaux de voiries en général, comme géotechnicien. **Seuls les candidats ayant totalisé à l'issue de l'évaluation une note technique supérieure ou égale à soixante (70) points sur cent seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres**

restreints Les Bureaux d'Etudes / Groupement de Bureaux d'études ayant obtenu une note supérieure ou égale à soixante (70) points sur cent (100) seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint, conformément à l'article 12 alinéa 6 du décret n° 2004/27 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 27 Juin 2018

Le MA

OTELE MANDA ÉTIENNE MAR

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUE N°00003334/DG/PAD DU 29/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 DU 01/06/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Les sociétés ci-après, soumissionnaires de l'appel d'offres susvisé sont déclarées adjudicataires des lots suivants:

N° LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC F CFA	DELAI
Lot n°1	Société CHANAS ASSURANCES SA, BP. 109 Douala	41 245 628	02 ans
Lot n°2	Société NSIA ASSURANCES CAMEROUN, BP. 2759 Douala	101 350 044	02 ans
Lot n°3	Société NSIA ASSURANCES CAMEROUN, BP. 2759 Douala	105 580 721	02 ans
Lot n°4	Société CHANAS ASSURANCES SA, B.P. 109 Douala	14 787 000	02 ans

Lesdites sociétés sont invitées à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement des projets de marché relatifs à chaque lot.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 29 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

NGO'O Cyrus

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

COMMUNIQUE N° 032/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 DU 29 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 004/C/R-AD/D-MB/DDMP/C-NG/CDPMP/2018 DU 1ER JUIN 2018 (LOT : 2) RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DEGARGA PELA, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DU MBERE, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 032/D/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 DU 29 JUIN 2018, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE NGAOUI	CSI de BAFOUCK	ETS PAOLO BP: 2368 DOUALA TEL: 699 96 00 17	6 936 176 6	02 (DEUX) MOIS	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué , en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Les soumissionnaires ci-après désigné n'ont pas été retenu pour le(s) motif(s) suivant(s) :

N°	Soumissionnaire(s)	Motif(s)
01	EXPRESS SERVICES	Offre plus disant
02	ETS SAT PHARMA.SARL	Offre plus disant

MEIGANGA le 29 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TUE ANDRÉ

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

COMMUNIQUE N° 031/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 DU 29 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 004/C/R-AD/D-MB/DDMP/C-NG/CDPMP/2018 DU 1ER JUIN 2018 (LOT 1) RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BAFOUCK, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBUCS DU MBERE, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° 032/D/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 DU 29 JUIN 2018, l'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offre susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE NGAOUI	CSI de BAFOUCK	ETS PAOLO BP: 2368 DOUALA TEL: 699 96 00 17	6 936 176	02 (DEUX) MOIS	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mbéré, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué , en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

Les soumissionnaires ci-après désigné n'ont pas été retenu pour le(s) motif(s) suivant(s) :

N°	Soumissionnaire(s)	Motif(s)
01	EXPRESS SERWISES	Offre plus disant
02	ETS SAT PHARMA.SARL	Offre plus disant

MEIGANGA le 29 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TUE ANDRÉ

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°019/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 27 JUIN 2018. PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES :• N°016/AONR/MINTOUL/CMPM/2018 POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE SUR LE TOURISME INTERNEAU CAMEROUN ;• N°017/AONR/MINTOUL/CMPM/2018 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN VILLAGE MUSÉOGRAPHIQUE À BANGOU ;• N°018/AONR/MINTOUL/CMPM/2018 POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION POUR L'ÉLABORATION AUTOMATIQUE DES MARCHÉS ET DE SUIVI DES PROCÉDURES DE GESTION LOCALE DES MARCHÉS PUBLICS DU MINTOUL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des dossiers d'Appels d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018, et sur proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Dossier d'Appel d'Offres	Lieu de Livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°016/AONR/MINTOUL/CMPM/2018 pour la réalisation d'une enquête sur le Tourisme interne au Cameroun	MINTOUL	POLYGONE SARL, BP: 33 872 Yaoundé	24 975 720	04 mois
2	N°017/AONR/MINTOUL/CMPM/2018 pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un village muséographique à Bangou	MINTOUL	TNH CONSULTING, BP : 17 664 Yaoundé	19 950 525	04 mois
3	N°018/AONR/MINTOUL/CMPM/2018 pour la mise en place d'une application pour l'élaboration automatique des Marchés et de suivi des procédures de gestion locale des Marchés Publics du MINTOUL	MINTOUL	ITECH SARL, BP : 15 346 Yaoundé	14 995 688	03 mois

Les Directeurs de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à ces consultations.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 27 Juillet 2018

Le **MINISTRE**

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°020/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 27 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°010/AONO/MINTOUL/CMPPM/2018 POUR L'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS (VRD) AU PARC DE LOISIRS D'EBOWA.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2018, et sur proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	Lot	Lieu de Livraison	Entreprise	Montant TTC corrigé en FCFA	Délai d'exécution
1	Lot unique : Aménagement des Voiries et Réseaux Divers (VRD) au parc des Loisirs d'Ebolowa	Ebolowa	INTERNATIONAL CONSULTING SERVICES Sarl, BP : 12589 Yaoundé	48 776 198	04 mois

Le Directeur de cette entreprise est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites

YAOUNDE le 27 Juin 2018

Le **MINISTRE**

MAIGARI BELLO BOUBA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJEREM

COMMUNIQUE N° 005/C/PR/MINMAP/DRA/DD/DJ/2018 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/AC/CDPM/CETIC-TONGO DU 23/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE TONGO

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MAITRE D'OUVRAGE : DIRECTEUR DE CITIC DE TONGO

FINANCEMENT : BIP 2018

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Djerem à Tibati, Communique :

Par décision N° 005 du 25 JUIN 2018 la lettre Commande objet du Dossier d'Appel d'Offre susvisé est attribuée pour le montant et délai d'exécution à l'Entreprise ci-après:

Adjudicataire : Ets BUCABAT :

Montant TTC : 24 999 992 FCFA

Délai : 4 Mois.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter dès diffusion du présent communiqué et au plus tard dans les sept (7) jours qui suivent, pour l'établissement de ladite lettre Commande.

TIBATI le 25 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ALIYOU SOULEYMAN

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°35/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2018 DU 27/06/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE SANTÉ PAR LA COMMISSION DES MARCHÉS FINANCIERS À DOUALA. MAITRE D'OUVRAGE : PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES MARCHÉS FINANCIERS. FINANCEMENT : BUDGET CMF, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral Autorité Contractante, communique :
 Par décision **N°35/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMAS/BSMA/2018**, la Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

Attributaire (s)	Montant (TTC)	Délai
ZENITHE INSURANCE BP : 1540 DLA Tél : 233.434.132	14 410 688 (Quatorze millions quatre cent dix mille six cent quatre-vingt-huit FCFA)	sept (07) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral sise à la Sous-Préfecture de Bonanjo, pour l'établissement de la Lettre Commande y relative.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N°	Soumissionnaires	Motifs
01	BENEFICIAL GENERAL	Offre financière non mieux disante
02	NSIA	Offre financière non mieux disante
03	PRO ASSUR	Offre financière non mieux disante
04	AREA	Note Technique inférieure à 75%
05	AXA ASSURANCES	Offres irrecevables

DOUALA le 27 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°114./CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET DES RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
3	ETS SERAYIM	72 953 999	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
HINTERLAND	<ul style="list-style-type: none">● Références du soumissionnaire non conformes aux exigences du DAO.● Disponibilité du matériel et équipements essentiels ne présentant pas les caractéristiques conformes aux exigences du DAO.
NICSON GROUP	<ul style="list-style-type: none">● Chiffre d'affaires non conforme aux exigences du DAO.● Références du soumissionnaire non conformes aux exigences du DAO.

sont priés de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 27 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°036/C/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC DU 28/06/2018 PORTANT PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DES LETTRES - COMMANDES RELATIVES À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°023/012B/AONR/DRMAP-LT/SMI/CRPM-LT/2018 DU 07 MAI 2018, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL A ÉNERGIE SOLAIRE ÉQUIPÉ DE POMPE A MOTRICITÉ HUMAINE DANS CERTAINES COMMUNES DES DÉPARTEMENTS DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL (LOTS 1 ET 2). MAÎTRES D'OUVRAGES : MAIRES DES COMMUNES BÉNÉFICIAIRES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2018.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante, communique Par Décision N° **036/D/PR/MINMAP/DR-LT/SMI/PMC DU 28/06/2018** les Lettres ? Commandes objet de l'Appel d'Offres susmentionné sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

Lots	Communes	Entreprise	Montants (TTC)	Délais
Lot 1	Melong	GROUPEMENT MEGA BUSINESS & SOMFA COMPANY LTD, B.P: 2842 Douala, Tel : 677 760 433	19 655 083	Trois (03) mois.
Lot 2	Manjo, Fiko, Loum.		24 470 100	Cinq (05) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement des Lettres -Commandes y relatives.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

N°	Soumissionnaire	Motif d'élimination
Lot 1	AFRIKA KOM 'S & INDUSTRY Co LTD, B.P: 418 Douala, Tél : 677 760 600	Offre technique non satisfaisante

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

N.B. en cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.

DOUALA le 28 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N° 00007/C/SOA/SG/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018 DU 30 MAI 2018 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBANG DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE SO FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° 00007/DM/C/SOA/SG/2018 du 29 Juin 2018, le marché objet de la demande de cotation susvisée est attribué à l'Entreprise ci-après :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA) TTC	DELAI D'EXECUTION
ETS N.O.S BUSINESS BP : 16099 - Yaoundé Tél. : 697 67 54 05	6.490.000	30 jours

Ladite Entreprise est invitée à se présenter au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent Communiqué au Secrétariat général de la Mairie de Soa pour l'établissement de leur projet de Lettre-commande. Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
ETS NTP BP : 5559 - Yaoundé	Éliminés pour offre financière plus-disante

SOA le 29 Juin 2018

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DU LITTORAL

COMMUNIQUE N°037/C/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMI/BSA/2018 DU 28/06/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°01/DCE/GG/REGION-LT/CRPM? LT/2018 DU 30/05/2018 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°003063/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/OJ DU 11/05/2018, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RÉSIDENCE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU LITTORAL. MAÎTRE D'OUVRAGE : GOUVERNEUR / LT. FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué Régional des Marchés Publics du Littoral, Autorité Contractante communique :

Par Décision N°037/D/PR/MINMAP/SG/DR-LT/SMI/2018 du 28/06/2018, la Lettre-commande objet du Dossier de Consultation des Entreprises susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après:

ATTRIBUTAIRE	Montant TTC en (FCFA)	Délai (mois)
ETS ANIBA BP : 000 DOUALA tel : 675 160 569	30 114 449	03 (Trois)

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, pour l'établissement de la Lettre-commande y relative.

Le soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour le motif suivant :

Soumissionnaire	Motif
NAZACAM COMPANY LTD B.P 454 Buéa tel 677 757 416	Non satisfaction des critères de qualification

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission pour ledit soumissionnaire.

N.B. en cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.

DOUALA le 28 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

SAÏDOU HAMASSEO

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°114./CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET DES RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
3	ETS SERAYIM	72 953 999	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Les soumissionnaires ci-après, n'ayant pas été retenus dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
HINTERLAND	<ul style="list-style-type: none"> ● Références du soumissionnaire non conformes aux exigences du DAO. ● Disponibilité du matériel et équipements essentiels ne présentant pas les caractéristiques conformes aux exigences du DAO.
NICSON GROUP	<ul style="list-style-type: none"> ● Chiffre d'affaires non conforme aux exigences du DAO. ● Références du soumissionnaire non conformes aux exigences du DAO.

sont priés de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 27 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'ÉVALUATION DE L'AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°003/ASMI/EDC/DCAH/SDEC/SPM/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT SOCIAL AYANT DES COMPÉTENCES EN SOCIO ÉCONOMIE DANS LE PANEL ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU PROJET HYDROÉLECTRIQUE DE LOM PANGAR

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de EDC a l'honneur d'informer les candidats ayant manifesté leur intérêt pour le poste d'expert social suite à la publication de l'avis à sollicitation à manifestation d'intérêt N°003/ASMI/EDC/DCAH/SDEC/SPM/2017 pour le recrutement d'un expert social ayant des compétences en socio économie dans le panel environnemental et social du Projet Hydroélectrique de Lom Pangar, que le résultat se présente ainsi qu'il suit :

Nom et adresse du candidat retenu	Nationalité	Méthode de sélection	Financement du contrat	Délai
M.DABTOUTA Gilbert B.P. 57 Yagoua	Camerounaise	Consultant individuel	Agence Française de Développement	24 mois

YAOUNDE le 28 Juin 2018

Le **ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL**

NSANGOU Théodore

COMMUNE DE NGANHA

DECISION MUNICIPALE N° 22/DM/C.NGAN'HA/SG/2018 DU 29 JUNI 2018 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2018 ET N°05/AONO/C.NGANHA/CIPM/2018 DU 30/05/2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAN-HA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/017 du 22 juillet 2004 relative à l'orientation de la décentralisation,

Vu la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi n°2009/011 du 10 juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant Création, Organisation et Fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu l'arrêté N°00000197/A/MINATD/DCTD du 04/11/2013 constatant l'élection de Monsieur NANA Missa en qualité de Maire de la Commune de Ngan'ha et de ses Adjoints ;

Vu l'Arrêté n°016/A/MINMAP du 15 janvier 2014 portant création des Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Décision N°01443/CAB/MINMAP du 11 août 2014 constatant la composition des Commissions Internes de passation des Marchés auprès de certaines Communes ;

Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Considérant le procès-verbal de la session de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngan-Ha du 28 juin 2018;

Considérant les dispositions budgétaires de la commune de Ngan-hapour l'Exercice 2018,

DECIDE :

Article 1er : Les Lettres-commandes relatives aux Dossiers d'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2018 et N°05/ AONO/C.NGAN-HA/CIPM/2018 du 30/05/2018 respectivement pour les travaux de Réfection du pont semi-définitif sur la rivière mara par Yenwa et Assainissement du carrefour Holmbali et Construction du Centre de Santé Intégré de Nsangla-Si dans la Commune de Ngan-Ha sous financement BIP, 2018 sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	PROJETS ET LOCALITE	Attributaire	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
1.	Réfection du pont semi-définitif sur la rivière mara par Yenwa et Assainissement du carrefour Holmbali	ETS MASSA, Tél : 676 20 41 04/699 64 99 13	27 000 000	03 mois
2.	Construction du Centre de Santé Intégré de Nsangla-Si	ETS GLOBAL ENGEENERING SERVICES, Tél. : 674 69 33 93/ 693 57 85 45	49 998 293	04 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°368-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CHANAS ASSURANCES SA, BP. 109 DOUALA, DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CIPMAS/PAD/2018 DU 01/06/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 1 : LES BIENS IMMEUBLES ET LEUR CONTENU).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant organisation et fonctionnement du Comité Interne de l'examen des différends dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0544-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0564-17/CA/PAD du 22 Décembre 2017 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2018 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 du 01/06/2018 pour la souscription des polices d'assurances du patrimoine du Port Autonome de Douala ;
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1.- la société **CHANAS ASSURANCES SA, BP. 109 Douala**, est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 010/AONO/CIPMAS/PAD/2018 du 01/06/2018 pour la souscription des polices d'assurances du patrimoine du Port Autonome de Douala (lot n° 1 : Les Biens Immeubles et leur contenu).

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 41 245 628 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : deux (02) ans.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision.-/

DOUALA le 29 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°371-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CHANAS ASSURANCES SA BP. 109 DOUALA, EST RETENUE COMME ADJUDICATAIRE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 DU 01/06/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 4 : RESPONSABILITÉ CIVILE CHEF D'ENTREPRISE).-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant organisation et fonctionnement du Comité Interne de l'examen des différends dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0544-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0564-17/CA/PAD du 22 Décembre 2017 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2018 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 du 01/06/2018 pour la souscription des polices d'assurances du patrimoine du Port Autonome de Douala ;
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1.- la société **CHANAS ASSURANCES SA, BP. 109 Douala**, est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 du 01/06/2018 pour la souscription des polices d'assurances du patrimoine du Port Autonome de Douala (lot n° 4 Responsabilité Civile Chef d'Entreprise).

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 14 787 000 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : deux (02) ans.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 29 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°370-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ NSIA ASSURANCES CAMEROUN, BP. 2759 DOUALA, U MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 DU 01/06/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 3 : LE MATÉRIEL TERRESTRE).-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant organisation et fonctionnement du Comité Interne de l'examen des différends dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0544-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0564-17/CA/PAD du 22 Décembre 2017 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2018 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 du 01/06/2018 pour la souscription des polices d'assurances du patrimoine du Port Autonome de Douala ;
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1.- la société **NSIA ASSURANCES CAMEROUN, BP. 2759 Douala**, est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 010/AONO/CIPMAS/PAD/2018 du 01/06/2018 pour la souscription des polices d'assurances du patrimoine du Port Autonome de Douala (lot n° 3 : Le Matériel Terrestre).

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 105 580 721 F CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : deux (02) ans.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision.-/

DOUALA le 29 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

NGO'O Cyrus

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°369-18/DG/PAD/DU 29/06/2018 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ NSIA ASSURANCES CAMEROUN, BP. 2759 DOUALA, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 DU 01/06/2018 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA (LOT N° 2 : LE MATÉRIEL FLOTTANT).-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2002/163 du 24 Juin 2002, portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0540-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0542-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0543-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant organisation et fonctionnement du Comité Interne de l'examen des différends dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0544-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0564-17/CA/PAD du 22 Décembre 2017 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2018 ;
VU l'Appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 du 01/06/2018 pour la souscription des polices d'assurances du patrimoine du Port Autonome de Douala ;
VU la Proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1.- la société **NSIA ASSURANCES CAMEROUN, BP. 2759 Douala**, est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence n° 010/AONO/CIPM-AS/PAD/2018 du 01/06/2018 pour la souscription des polices d'assurances du patrimoine du Port Autonome de Douala (lot n° 2 : Le Matériel Flottant).

- **MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE : 101 350 044 CFA TTC ;**
- **DELAI D'EXECUTION : deux (02) ans.**

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision.-/

DOUALA le 29 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

NGO'O Cyrus

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 172/D/CUD/SG/DIVMAP/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/CUD/CIPM/2018 DU 17 AVRIL 2018 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER ET DES RESEAUX DIVERS EN LIAISON AVEC LES COMMUNES D'ARRONDISSEMENT-LOT3

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 16/AONO/CUD/CIPM/2018 du 17 avril 2018 relatif pour les travaux d'entretien routier et des réseaux divers en liaison avec les communes d'arrondissement-lot3;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 16 avril 2018 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 04 juin 2018 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°027/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2018 du 08 juin 2018 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
3	ETS SERAYIM BP : 6 195 Douala Tél. : (237) 677 52 76 77	Soixante douze millions neuf cent cinquante trois mille neuf cent quatre vingt dix neuf (72 953 999) Francs CFA	Quatre (04) Mois

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 27 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

NTONE NTONE DR. Fritz

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MBÉRÉ

DECISION N° 031/D/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-MB/SPM/2018 DU 29 JUIN 2018 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION N° 004/C/R-AD/D-MB/DDMP/C-NG/CDPMP/2018 DU 1ER JUIN 2018 (LOT : 1) RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE BAFOUCK, COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré,
(Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 23 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N° 0747/CAB/PR du 27 novembre 2017 portant nomination de M. TUE ANDRE, Délégué Départemental des Marchés Publics du Mbéré ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Considérant la Consultation N° 004/C/R-AD/D-MB/DDMP/C-NG/CDPMP/2018 du 1er juin 2018 (LOT: 1) relative à la demande de cotation pour l'équipement en matériel médical ou CSI de BAFOUCK, Commune de NGAOUI, Département du MBERE, Région de l'Adamaoua :

Considérant Le procès-verbal de dépouillement des offres ;

Considérant Le rapport d'évaluation des offres et la proposition d'attribution contenue dans la lettre N°192/L/CDPM-MB de Monsieur le Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mbéré en date du 26 juin 2018,

Décide :

Article 1er : Le Marché, objet du Dossier de Consultation en procédure d'urgence susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué, à l'entreprise ci-dessous :

Maître d'Ouvrage	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) attribué	Délai d'exécution	Observations
MAIRE COMMUNE NGAOUI	CSI de BAFOUCK	ETS PAOLO BP: 2368 DOUALA TEL: 699 96 00 17	6 936 176	02 (DEUX) MOIS	Attributaire

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MEIGANGA le 29 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

TUE ANDRÉ

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DJEREM

DECISION N° 005/D/PR/MINMAP/DRA/DD/DJ/SPMP/2018 PORTANT RÉSULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/AC/CDPM/CETIC-TONGO DU 23/05/2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE AU CETIC DE TONGO.FINANCEMENT : BIP 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU DJEREM,

Vu La Constitution ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement

Vu Le Décret N°2004/275 du 24 Septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 8 Mars 2012 porteint organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/76 du 8 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu La Circulaire N°004/CAB/PM du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N°0147 CAB/PR de la 27/11/2017 portant nomination de MR ALIYOU SOULEYMAN aux fonctions de Délégué Départemental des Marchés Publics du DJEREM

Vu La circulaire N°01/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'Exercice 2018.

Considérant l'Appel d'Offre National Ouvert N°002/AONO/AC/CDPM/CETIC-TONGO du 23/05/2018 pour les Travaux de Construction d'un atelier de maçonnerie au CETIC de Tongo;

Considérant les résolutions la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du DJEREM relatives à la session de l'Examen de la Sous-Commission d'Analyse du 21/06/2018.

DECIDE

Article 1er l'Entreprise ci-après citée est attributaire de la Lettre-Commande relative au Dossier susmentionné.

Maître d'Ouvrage Délégué	Lieu D'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délais	Observation
Directeur CETIC TONGO	CETIC TONGO	Ets BUCABAT B.P : 100 Meiganga	24 999 992	04 Mois	Adjudicataire

Article 2 La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

TIBATI le 25 Juin 2018

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

ALIYOU SOULEYMAN

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°00007/DM/C/SOA/SG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018 DU 30 MAI 2018 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBANG DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA, MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;
 VU la loi 2004 – 17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
 VU la loi 2004-18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
 VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
 VU le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 VU l'arrêté n° 00000025/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
 VU la circulaire n°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des Collectivités territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2018 ;
 VU la décision n°00000446/D/MINMAP/SG/DAG du 20 juillet 2016 constatant la composition des commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;
 VU la correspondance n° 09107/L/PR/MINMAP/SG/CV du 20 Décembre 2017 du Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics relative à la désignation d'un Président intérimaire de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;
 VU la Demande de Cotation n° 002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018 du 30 Mai 2018 pour l'Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré d'Ebang dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
 VU le procès-verbal n°023/CIPM/SOA/2018 du 25 Juin 2018 relatif à l'ouverture des plis de la Demande de Cotation N° 002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018 du 30 Mai 2018 pour l'Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré d'Ebang dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
 VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 28 Juin 2018 relative à la Demande de Cotation N° 002/DC/C-SOA/BPM/CIPM/2018 du 30 Mai 2018 pour l'Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré d'Ebang dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
 VU les nécessités de service

Décide :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la Demande de Cotation susmentionnée :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA) TTC	DELAI D'EXECUTION
ETS N.O.S BUSINESS B.P. 16099 - Yaoundé Tél. : 697 67 54 05	6.490.000	30 jours

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°0002667/ART/DG/2018 PORTANT MODIFICATION DES DATES DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000026/AONO/ART/CIPM/2018 DU 29 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES OUTILS SUPPORTS DE CONTROLE ET DE MAINTENANCE A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en 07 exemplaires dont l'original et 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule des Marchés de l'ART, sise au cinquième (5^{ème}) étage de l'immeuble CRISTAL face Ambassade du Nigéria à Yaoundé, BP : 6132 Yaoundé au plus tard le **03 Juillet 2018 à 12 heures, heure locale** sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être nimodifiée, ni retirée et devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000026/AONO/ART/CIPM/2018 DU 29 Mai 2018**

POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES OUTILS SUPPORTS DE CONTRÔLE ET DE MAINTENANCE A L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) »

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** »

Lire plutot

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) PORTE A LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000026/ AONO/ART/CIPM/2018 DU 29 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES OUTILS SUPPORTS DE CONTROLE ET DE MAINTENANCE A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) ; **INITIALEMENT PREVUE LE 03 JUILLET 2018 A 12 HEURES, EST REPORTEE AU 10 JUILLET 2018 AUX MEMES HEURES**

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **03 Juillet 2018 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ART au cinquième (5^{ème}) étage de l'immeuble CRISTAL face Ambassade du Nigéria à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) PORTE A LA CONNAISSANCE DES SOUMISSIONNAIRES QUE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000026/AONO/ART/CIPM/2018 DU 29 MAI 2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES OUTILS SUPPORTS DE CONTROLE ET DE MAINTENANCE A L'AGENCE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS (ART) ; **INITIALEMENT PREVUE LE 03 JUILLET 2018 A 12 HEURES, EST REPORTEE AU 10 JUILLET 2018 AUX MEMES HEURES**

YAOUNDE le 27 Juin 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

ZOO ZAME Philemon

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

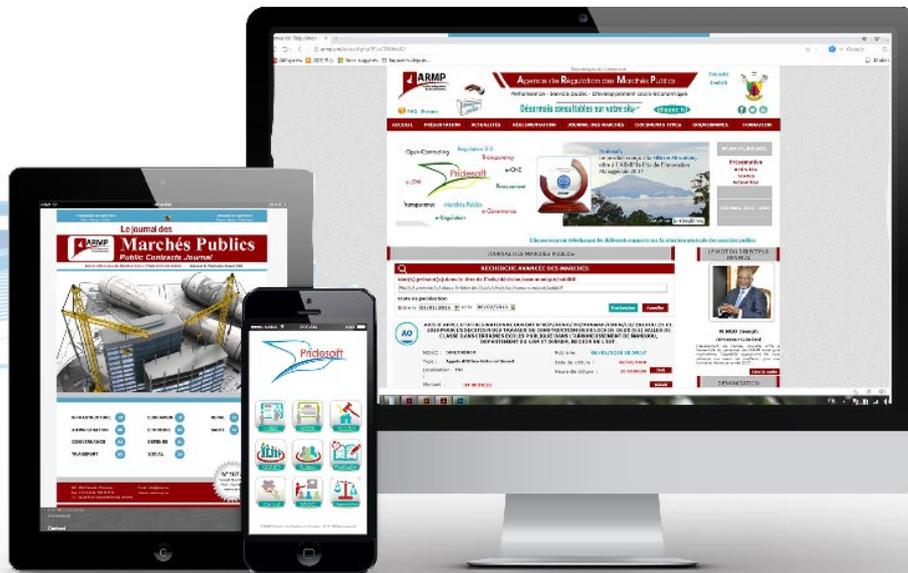
Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm